

crechesfribourg.ch krippenfribourg.ch

**Nos enfants ont droit à un accueil de qualité,
éducatif et professionnel**

*Plus de **4600** signatures pour des conditions-cadres cantonales qui soutiennent la mission éducative des crèches et ne mettent pas en péril la qualité d'accueil des enfants. Une pétition a été déposée à la fin décembre 2015 à la Chancellerie d'Etat à Fribourg (p. 2).*

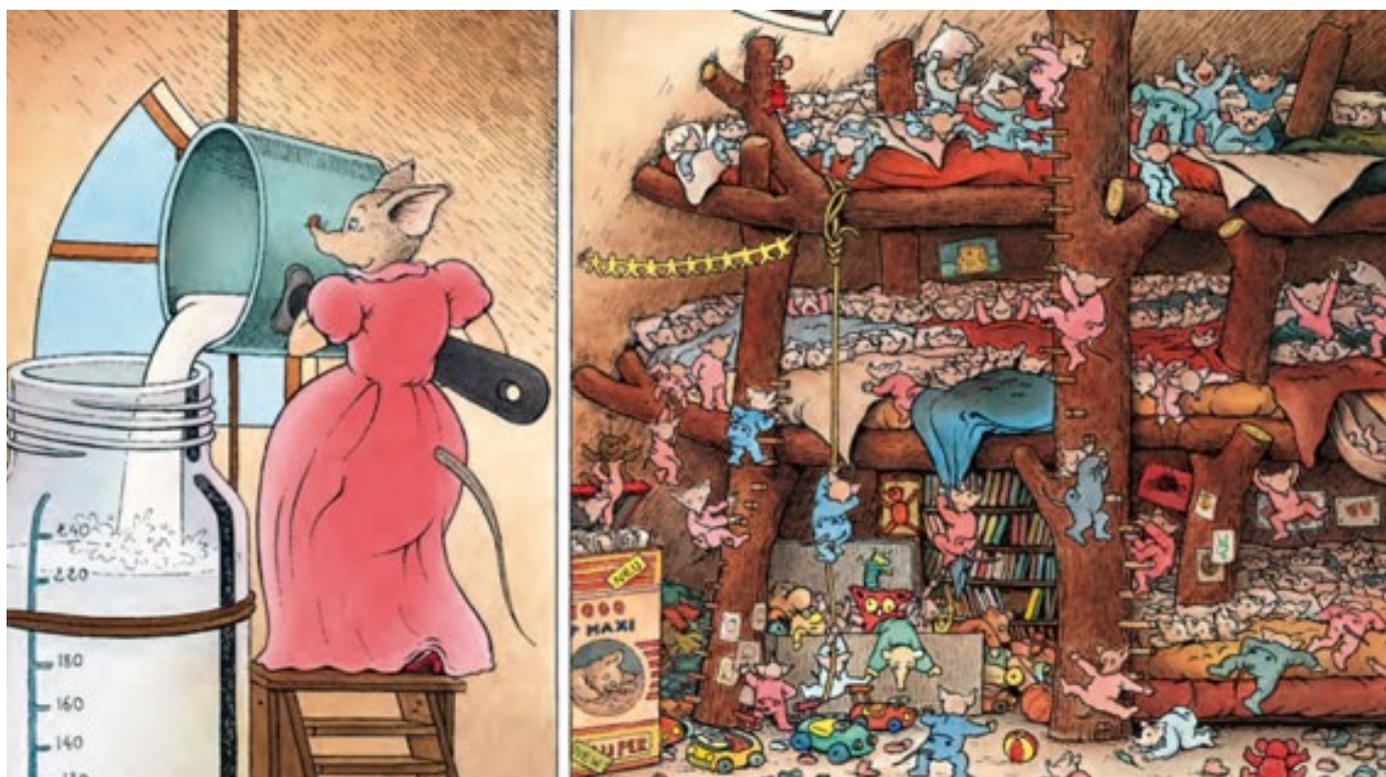


Illustration tirée de « Pétronille et ses 120 petits », Ponti

***Nos meilleurs
voeux pour 2016***

***Ein Glückliches
und erfolgreiches Jahr 2016***

Le point de vue de la recherche scientifique

D'autres organisations, comme le ZeFF (Zentrum für Frühkindliche Bildung), soit le Centre universitaire pour l'éducation de la petite enfance de l'université de Fribourg, l'OrTra ou encore Pro Familia, ont également signalé leur préoccupation sur l'un ou l'autre point des modifications envisagées. Le ZeFF s'étonne d'ailleurs que son expertise n'ait pas été sollicitée lors de la préparation de ces directives, alors qu'il est le seul centre universitaire sur l'éducation précoce en Suisse. Le ZeFF s'est en effet distingué pour avoir réalisé pour l'UNESCO, sous la direction de la professeure Margrit Stamm, la première étude sur l'accueil de la petite enfance en Suisse (2009).

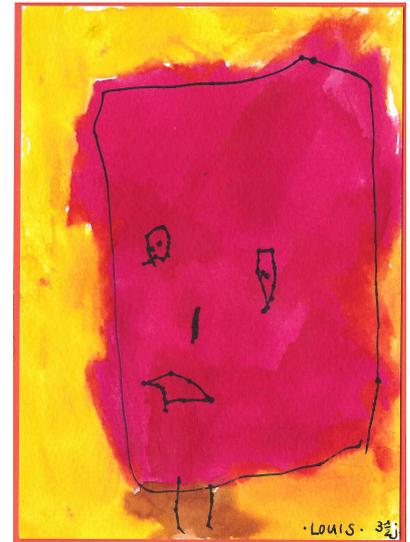
Dans sa prise de position, le ZeFF relève principalement deux éléments:

- 1) La recherche internationale a démontré, de manière répétée, une corrélation entre les taux d'encadrement et la qualité d'accueil. Idéalement, les dotations devraient atteindre 1:3 pour les enfants jusqu'à 3 ans et 1:6 pour les + de 3 ans.
- 2) La philosophie de l'accueil de l'enfance s'oriente de plus en plus vers l'éducation précoce (Bildung) plutôt que vers la simple « garde » d'enfants (Betreuung) permettant la conciliation travail-famille. Cette évolution est prônée par des instances supranationales comme l'OCDE, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et l'Union Européenne.

Forte mobilisation en faveur de la qualité d'accueil

Les nouvelles directives de la Direction de la Santé et des affaires sociales sur les structures d'accueil préscolaires, mises en consultation en octobre, sont vivement contestées par les milieux concernés, associations de l'accueil de l'enfance, mais également par les parents, le personnel des crèches et des sympathisants, à travers une pétition (voir texte ci-dessous) signée par plus de 4600 personnes, en majorité des parents.

La diminution de la dotation en personnel pour l'accueil des enfants de 2-4 ans, ainsi que la prise en compte complète des apprenti-e-s (même mineur-e-s) dans les effectifs n'est pas admissible, estiment les différentes associations du domaine (Fédération des crèches et garderies fribourgeoises-FCGF,



Association fribourgeoise des éducatrices-AFEDE, Association des directrices et responsables d'institutions petite enfance-AFDRIPE).

Ces trois associations, soutenues également par frisbee (Réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse), ont récolté 4619 signatures en un mois, entre la mi-

novembre et la mi-décembre. C'est un grand succès, mais en demi-teinte, car il reflète l'inquiétude des parents, du personnel et des responsables de crèches, devant une péjoration de la qualité d'accueil.

Pétition « Pour un accueil éducatif et de qualité dans les structures de l'enfance »

**Les parents paient cher pour les services d'accueil en crèche :
50 à 60% des coûts sont financés via les tarifs aux parents**

Nous demandons

- . des équipes éducatives avec du **personnel expérimenté**, formé dans l'éducation de l'enfance
- . des dotations suffisantes **sur toute la journée d'ouverture** pour garantir la sécurité et le développement harmonieux des enfants

Nous refusons

- . la baisse des quotas de personnel
- . que les apprenti-e-s comptent complètement dans les quotas de personnel
- . que l'équipe éducative doive **diminuer sa présence auprès des enfants** pour réaliser des tâches d'intendance ou de suivi des jeunes en formation

Commentaires

L'Etat a publié des recommandations en matière de tarifs pour les crèches. Ceux-ci sont basés sur un revenu déterminant différent des tarifs habituels des crèches, calculés sur les revenus bruts. Il est donc difficile de faire des comparaisons avec ces tarifs de référence.

Les tarifs de référence de l'Etat donnent cependant des indications:

- le tarif minimum de 18.- francs doit être appliqué pour les revenus annuels en dessous de 40'000 francs
- à 80'000.- francs, le tarif doit se situer en dessous de 40.-
- à 120'000.- en dessous de 75.-
- le tarif maximum (soit le prix de revient déduction faite de la subvention Etat/employeur) est appliqué dès un revenu de 150'000.- francs.

Dans les graphiques ci-contre, l'on remarque que les tarifs du Réseau des crèches subventionnées de la ville de Fribourg sont les plus favorables aux familles. Dans toutes les autres crèches, à l'exception de la crèche Les Pitchounes, les tarifs sont plus élevés.

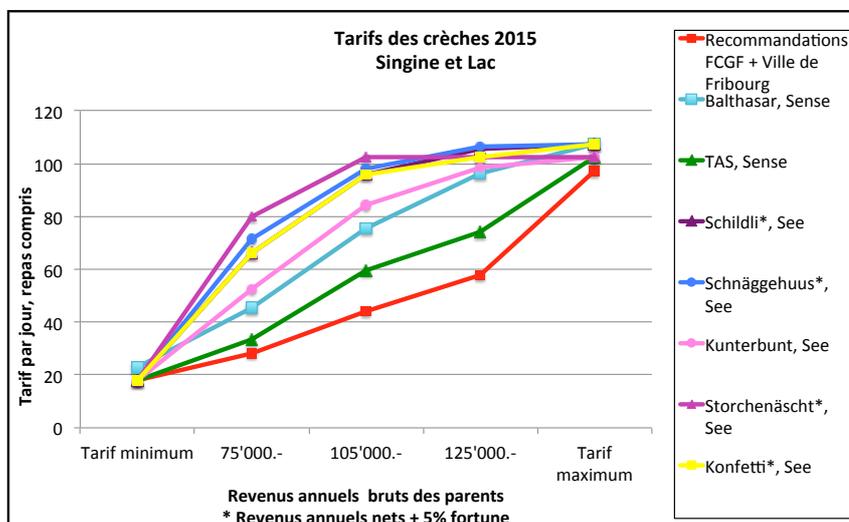
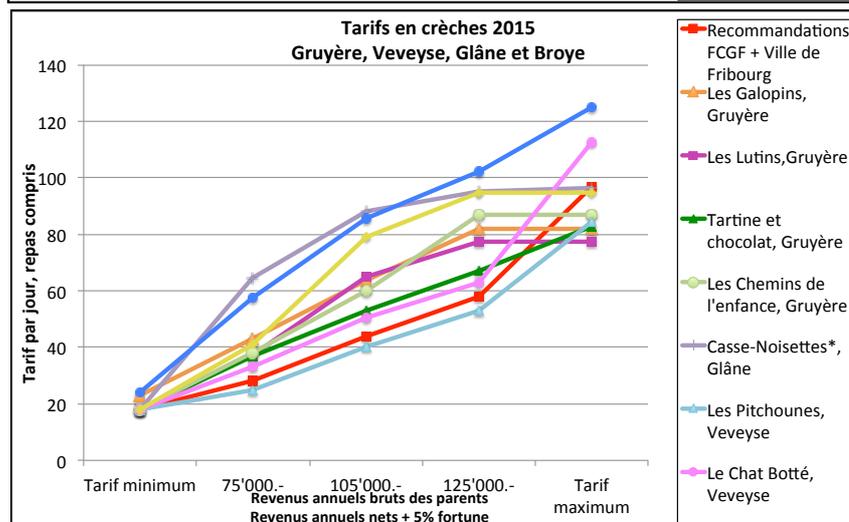
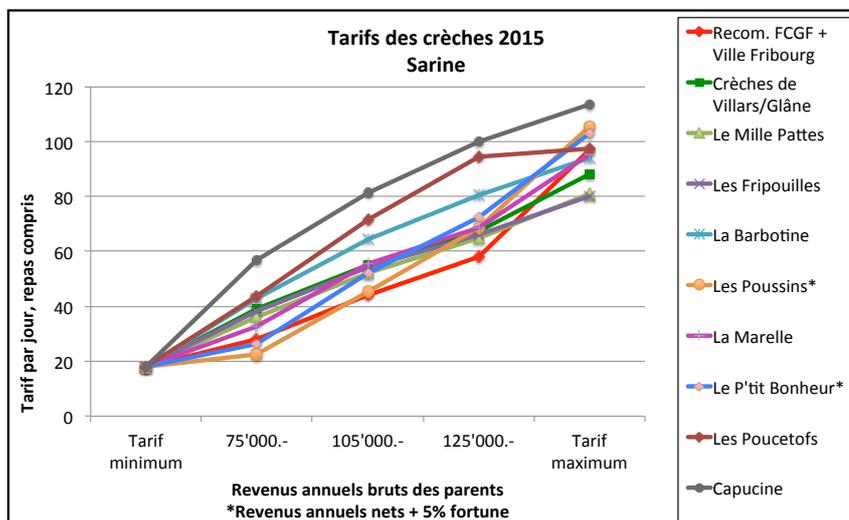
Il faut cependant tenir compte que la base de calcul du tarif n'est pas partout la même, puisqu'une partie des crèches (mentionnées avec *) utilisent les revenus déterminants préconisés par l'Etat et ne sont pas directement comparables avec les autres tarifs. Ils peuvent cependant l'être entre eux.

Même à Fribourg, les tarifs restent cependant élevés. Ainsi une famille de la classe moyenne (revenus de 105'000.-/an, soit 8000.-brut cumulés par mois) paiera Frs 880.- francs/mois (20 jours d'accueil) pour une place à plein temps pour un enfant.

La courbe rouge des recommandations de la FCGF et des tarifs la Ville de Fribourg sert de point de comparaison.

Fortes inégalités de tarifs

Malgré la publication de tarifs de référence cantonaux en 2014, les coûts d'une place en crèche pour les familles restent très inégaux selon les districts. La Fédération a collecté les tarifs en vigueur en 2015 dans les crèches et établi les graphiques ci-dessous.



Actualités - Aktuell**Pro Familia-Fribourg**

L'association Pro Familia a relancé ses activités cet automne dans le canton de Fribourg. Lors de sa dernière assemblée générale, elle a élu Valérie Piller Carrard, conseillère nationale, à sa présidence. La nouvelle association a l'ambition de se faire le porte-parole des préoccupations des familles du canton auprès des pouvoirs publics.

**JUVENALIA**

Samedi 21 mai 2016, sur la place Georges-Python à Fribourg, se déroulera la première édition de Juvenalia – le festival cantonal fribourgeois de l'enfance et de la jeunesse !

Juvenalia, c'est l'envie d'une manifestation ludique, interactive et conviviale qui réunit dans un même lieu les organisations de l'enfance et de la jeunesse actives dans le canton de Fribourg. De nombreuses animations et ateliers seront proposés gratuitement au public durant toute la journée. Cette manifestation est coordonnée par Frisbee (le réseau cantonal des organisations de l'enfance et de la jeunesse du canton) dans le cadre de la stratégie cantonale « Je participe ! ».

Les organisations et associations souhaitant participer à Juvenalia sont invitées à s'inscrire dès à présent et jusqu'au 19 février sur: www.frisbeenet.ch/juvenalia. Contact/Kontakt : Marion Aysanoa, coordination@frisbeenet.ch

Un manifeste pour une politique de la petite enfance

La Commission suisse de l'UNESCO et le Réseau d'accueil extrafamilial ont publié en novembre dernier un manifeste pour une politique de la petite enfance. Dans cette brochure, les deux organisations formulent quatre objectifs à l'adresse des acteurs politiques, économiques et administratifs, en matière de politique de la petite enfance, en vue d'alimenter le débat politique et sociétal.

- 1 QUALITÉ : reconnaître la valeur et le potentiel à tirer de prestations de haute qualité destinées aux tout-petits.
- 2 RECONNAISSANCE : offrir aux professionnels de la petite enfance la reconnaissance qu'ils méritent et des conditions de travail adéquates.
- 3 ALLÈGEMENT DE LA CHARGE FINANCIÈRE : réduire la charge assumée par les parents grâce à un engagement financier plus important et garanti de la part de l'état et de l'économie.
- 4 POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE : répartir clairement les compétences entre communes, cantons et confédération pour une politique de la petite enfance efficace.

Appell für eine Politik der frühen Kindheit

Die Schweizerische UNESCO-Kommission und das Netzwerk Kinderbetreuung veröffentlichen den Appell für frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung.

- 1 QUALITÄT: Wert und Potenzial von qualitativ guten Angeboten in der frühen Kindheit werden erkannt.
- 2 ANERKENNUNG: Fachkräfte in der frühen Kindheit erhalten Anerkennung und haben faire Arbeitsbedingungen.
- 3 FINANZIELLE ENTLASTUNG: Staat und Wirtschaft engagieren sich finanziell stärker und verbindlich für die frühe Kindheit und verringern den Kostenanteil der Eltern.
- 4 POLITIK DER FRÜHEN KINDHEIT: Die Zuständigkeiten und Kompetenzen zwischen Gemeinden, Kantonen und dem Bund sind klar und ergeben eine wirkungsvolle Politik.

